

## DANONE NATIONS CUP REUNION

---



# DANONE NATIONS CUP

**2020  
REUNION**

# **Règlement de la DANONE NATIONS CUP 2020 REUNION**

## **Préambule**

En participant à la DANONE NATIONS CUP, toutes les équipes s'engagent à respecter les valeurs de l'évènement (humanisme, ouverture d'esprit, proximité, enthousiasme) et à s'assurer qu'elles soient respectées par les autres, tout en les mettant en pratique tout au long de la compétition et qui vise à associer l'éducatif au sportif.

## **Une manifestation solidaire**

Danone, la Banque Alimentaire et la Ligue Réunionnaise de Football s'engage pour faire de cet évènement un exemple de manifestation placé sous le signe de la solidarité. Nous souhaitons vous sensibiliser aux différents points mis en avant concernant l'organisation et qui seront mis en place lors des phases de secteurs, phases finales de secteurs et la phase finale Régionale du 11 ou 15 novembre 2020 au stade de la Redoute.

Les équipes disputant une compétition de la Ligue doivent participer à la DANONE NATIONS CUP organisée par la Danone et la Ligue Réunionnaise de Football.

La compétition est ouverte aux joueuses et joueurs nés (es) entre le 01/01/2008 et le 31/12/2009

## **ARTICLE 1 – COMPOSITION DES EQUIPES**

Chaque équipe pourra aligner 12 joueurs (8 titulaires et 4 suppléants) et 2 encadrants (1 éducateur et 1 dirigeant), licenciés (es) FFF.

- La participation est gratuite
- Le nombre d'équipes participantes par club est limité à 2 équipes pour la phase finale de secteur et 1 pour la phase finale régionale.
- La mixité est autorisée pour les filles (y compris les U13F, dans la limite de 3 par équipe) dans les équipes U12 garçons.
- Le temps de jeu par joueur et joueuse doit être au moins égal à 50% du temps de jeu total.

### **Article 1.1 – QUALIFICATION DES JOUEUSES ET JOUEURS**

Les joueuses et joueurs doivent être qualifiés dans leur club au plus tard le 31 juillet 2020. Les équipes ne respectant pas les critères ne pourront pas être qualifiées pour les prochaines phases de la DANONE NATIONS CUP REUNION.

### **Article 1.2 – DEROULEMENT DES RENCONTRES**

Les arbitres seront désignés et supervisés par la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) et ses représentants pour les phases finales de secteurs et la phase finale régionale.

- L'arbitrage à la touche est assuré par les joueurs, à raison de 15 minutes maximum

(=1/4 temps) par joueur. Les 4 joueurs ou plus de chaque équipe ayant participé à l'arbitrage sont signalés sur la feuille de match (leur numéro est entouré).

- Un tutorat (présence d'un dirigeant licencié derrière le jeune joueur/arbitre) est toléré sur les premières rencontres
- Seule une équipe présentant 8 joueurs est arbitrée par un dirigeant licencié à la touche et inscrit sur la feuille de match

### **Article 1.3 – LITIGES / RECLAMATIONS**

- Les litiges, contestations seront réglés par la Régionale des Jeunes
- Les réserves et réclamations seront jugées par la Régionale des Jeunes

### **Article 1.4 – DISCIPLINE**

Les faits disciplinaires seront jugés par la Régionale Disciplinaire de la LRF en conformité avec les règlements disciplinaire.

### **Article 1.5 – EQUIPEMENT EQUIPES**

- Chaque équipe doit prévoir 2 ballons de Taille 4
- Chaque équipe doit prévoir 2 jeux de maillots et 1 jeu de chasuble
- Dans le cas où deux équipes portent la même couleur de maillots ou des couleurs susceptibles de prêter à confusion, l'équipe identifiée en première conserve sa couleur et la deuxième équipe portera son deuxième jeu de maillots ou des chasubles

La DANONE NATIONS CUP 2020 REUNION se jouera en 3 phases.

### **ARTICLE 2 – ORGANISATION - 1<sup>ère</sup> PHASE : PHASE SECTEUR**

Elles se déroulent par poules dans les secteurs

Le format « Jour de Coupe » est obligatoire pour chaque journée de phase de secteurs.

### **Article 2.1 – DEROULEMENT**

- Les équipes sont réparties par poule de 12 en fonction de leurs zones géographique.
- Toutes les équipes se rencontrent sur la période du 01/08 au 10/10/2020
- La durée d'un match est déterminée en fonction du nombre d'équipe dans la poule (cf. Les Lois du Jeu, pièce jointe .... )
- Tous les matchs sont précédés par une épreuve de tirs au but. Cette épreuve départagera les équipes si le match se termine par un match nul :
  - 4 tireurs par équipe et par match
  - Si après que les deux équipes ont exécuté leurs quatre tirs, toutes deux ont marqué le même nombre de buts ou n'en n'ont marqué aucun, l'épreuve est poursuivie dans le même ordre jusqu'à ce qu'une équipe ait marqué un but de plus que l'autre au terme du même nombre de tentatives.
  - Tous les joueurs doivent participer au moins une fois à cette épreuve des tirs au but y compris le gardien

- Victoire aux tirs au but : 2 points
- Défaite aux tirs au but : 1 point
- Répartition des points :
  - Victoire : 3 points
  - Victoire par forfait : 3 points (= victoire 3-0)
  - Victoire aux tirs au but : 2 points
  - Défaite aux tirs au but : 1 point
  - Défaite : 0 point
  - Défaite perdue par forfait : 0 point (= perte 3-0)

En cas d'égalité entre 2 équipes, elles seront partagées de la manière suivante :

- Plus grand nombre de buts marqués
- Goal average général (différence de buts)
- Goal average particulier (confrontation directe)
- Nombre de licenciés U12
- Taux d'encadrement
- A l'issue de l'ensemble de matchs de poules les 3 premiers de chaque poule sont qualifiés (soit 60 équipes) pour les phases finales de secteur du 14 au 31/10/2020

### **Article 2.2 – PLATEAUX NON JOUES**

- En cas d'annulation du plateau le dimanche matin (conditions météorologiques), le plateau devra être organisé le mercredi suivant dans les créneaux d'entraînements du club organisateur avec la validation des organisateurs.

### **Article 2.3 – ACTIONS ASSOCIEES**

- Protocole d'avant et d'après match
- Carton vert
- Arbitrage à la touche par les joueuses ou joueurs

## **ARTICLE 3 – ORGANISATION – 2<sup>ème</sup> PHASE : PHASE FINALE DE SECTEUR**

Elles se déroulent sur 5 journées, une par secteur. Ces phases finales sont organisées par la LRF.

### **Article 3.1 – DEROULEMENT**

Epreuves (classement final réalisé par l'addition des points des 5 épreuves) :

- 2 Défis Techniques : Un défi conduite (60 points) et un défi jonglage (60 points).

*Attribution des points en fonction d'un barème généré par le logiciel dédié à l'opération.*

- 2 quiz éducatifs : Règles de vie (60 points) et règles du jeu (60 points).

*Attribution des points : 5 questions par joueur et par quiz (1 point par bonne réponse)*

- 5 rencontres de 15 minutes sans mi-temps (240 points + 60 points éventuels de

Bonus Offensif) Les équipes sont réparties par un tirage au sort effectué à l'arrivée des équipes qui détermine l'ordre des premières rencontres soit : Equipe 1 x équipe 2, équipe 3 x équipe 4...

Ces équipes seront opposées selon la formule de compétition dite de « l'échiquier ». Pour les matchs suivants, l'ordre des rencontres de chaque groupe est déterminé par les résultats et le classement des rencontres précédentes soit : 1<sup>er</sup>/2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup>....

Dans chaque groupe, un classement sera donc établi après chaque rencontre par addition de points selon le barème suivant :

- Match gagné : 48 points ;
- Match nul : 24 points ;
- Match perdu : 12 points ;
- Bonus offensif : 12 points.

**ATTENTION : Bonus offensif avec attribution de points supplémentaires à partir du 2<sup>ème</sup> but marqué par match.**

En cas d'égalité de points à l'issue de la rencontre, les équipes sont départagées par le temps global de l'équipe lors de l'épreuve de conduite au 10<sup>ème</sup> de seconde.

En cas d'égalité à l'issue des 5 rencontres, les équipes sont départagées par :

- Le défi jonglage au 10<sup>ème</sup> de seconde ;
- la différence de buts sur les rencontres de la journée.

### **Article 3.2 – ACTIONS ASSOCIEES**

- Protocole d'avant et d'après match
- Carton vert
- Arbitrage à la touche par les joueuses et joueurs

### **ARTICLE 4 – ORGANISATION – 3<sup>ème</sup> PHASE : PHASE FINALE REGIONALE**

Elle est organisée le 11 novembre 2020 à Saint Denis.

#### **Article 4.1 – DEROULEMENT**

- Il n'est admis qu'une seule équipe par club. Dans le cas où 2 équipes d'un même club serait qualifiées, on repêche l'équipe du même groupe de qualification la mieux classée
- Épreuves (classement final réalisé par l'addition des points des 5 épreuves) :
  - 2 Défis Techniques : Un défi conduite (60 points) et un défi jonglage (60 points).

*Attribution des points en fonction d'un barème généré par le logiciel dédié à l'opération.*

- 2 quiz éducatifs : Règles de vie (60 points) et règles du jeu (60 points).

*Attribution des points : 5 questions par joueur et par quiz (1 point par bonne réponse)*

- 5 rencontres de 15 minutes sans mi-temps (240 points + 60 points éventuels de Bonus Offensif) Les équipes sont réparties par un tirage au sort effectué à l'arrivée des équipes qui détermine l'ordre des premières rencontres soit : Équipe 1 x équipe 2, équipe 3 x équipe 4...

Ces équipes seront opposées selon la formule de compétition dite de « l'échiquier ». Pour les matchs suivants, l'ordre des rencontres de chaque groupe est déterminé par les résultats et le classement des rencontres précédentes soit : 1<sup>er</sup>/2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup>....

Dans chaque groupe, un classement sera donc établi après chaque rencontre par addition de points selon le barème suivant :

- Match gagné : 48 points ;
- Match nul : 24 points ;
- Match perdu : 12 points ;
- Bonus offensif : 12 points.

**ATTENTION : Bonus offensif avec attribution de points supplémentaires à partir du 2<sup>ème</sup> but marqué par match.**

En cas d'égalité de points à l'issue de la rencontre, les équipes sont départagées par le temps global de l'équipe lors de l'épreuve de conduite au 10<sup>ème</sup> de seconde.

En cas d'égalité à l'issue des 5 rencontres, les équipes sont départagées par :

- Le défi jonglage au 10<sup>ème</sup> de seconde ;
- la différence de buts sur les rencontres de la journée.

#### **Article 4.2 – ACTIONS ASSOCIEES**

- Protocole d'avant et d'après match
- Carton vert
- Suivi du temps de jeu des joueuses et joueurs
- Fiche d'observation / intervention et comportement de l'éducateur / éducatrice
- Arbitrage à la touche par les joueuses et joueurs (tutorat assuré par la RA)

#### **Article 5 – CHARTE DE FAIR PLAY**

La charte de fair-play de la DANONE NATIONS CUP définit les valeurs clés de l'évènement et set d'engagement formel concernant le respect des valeurs sportives et notamment du tournoi.

Cette charte sera également signée par le responsable de chaque équipe, chaque entraîneur et chaque capitaine, afin de la faciliter et de la faire respecter tout au long de la compétition.